



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents  
**Syndicat EYRIEUX - CLAIR**

1, Place de la l'hôtel de ville – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18  
adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr](mailto:Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr) - site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2023**

*Article 107 de la Loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République*

**Comité Syndical du 2 Mars 2023**



# Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

## Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Place de la l'hôtel de ville – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18  
adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr](mailto:Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr) - site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

### 1. Rappel des missions et compétences du Syndicat :

- Gestion de la rivière et des milieux aquatiques pour les bassins Eyrieux Embroye Turzon Mialan et petits affluents RD du Rhône de la CCRC (sur un périmètre de 69 communes depuis 2021).
- Gestion du Service public d'assainissement non collectif depuis mars 2011 (sur 36 communes)
- Animation de 2 contrats de rivière 1998/2007 et 2014/2019
- Elaboration et animation du PGRE – Plan de Gestion de la Ressource en Eau – Eyrieux Embroye Turzon depuis 2016, Mialan depuis 2021
- Elaboration et animation d'un PGSZH – Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides – Eyrieux Embroye Turzon depuis 2015
- Mise en œuvre d'actions/études ayant pour objectifs : l'amélioration de la qualité des eaux des rivières, la restauration et la préservation des milieux aquatiques, l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource et favoriser les économies d'eau.

Dans le cadre des réflexions sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), une démarche conjointe a été initiée en 2017, associant 3 syndicats de rivière (dont syndicat Eyrieux Clair qui a piloté le groupement de commandes) et 7 intercommunalités : CC DRAGA, CC Berg et Coiron, CC Ardèche Rhône Coiron, CA Privas Centre Ardèche, CC Rhône Crussol, CC VAL'Eyrieux, CC Montagne d'Ardèche. Elle a abouti en 2021 à l'agrandissement du Syndicat (+10 communes de la CCRC) et la modification de ses statuts (gouvernance et participations).

### 2. Le personnel du SMEC

Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair emploie 1 agent en contrat d'apprentissage pour la période de septembre 2022 à août 2023, et 6 agents au 1<sup>er</sup> janvier 2023 reparti comme suit :

#### L'équipe technique du service rivière

- ✚ Une cheffe des services du Syndicat, chargée de mission coordination rivière (ingénieure principale territoriale)
- ✚ Une chargée de mission rivière et communication (agent en CDI)
- ✚ Un technicien de rivière (Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> Classe).

#### Le Service SPANC

- ✚ Une technicienne ANC embauchée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 (CDD renouvelé 1 an).

#### Le Service Administratif

- ✚ Une Secrétaire chargée de la gestion administrative (CDD 3 ans).
- ✚ Une secrétaire à temps non complet (Adjoint Administratif principal de 1<sup>ère</sup> Classe) pour 30 h par mois, notamment pour épauler le Service rivière et SPANC (50 % du temps affecté à chaque service), la secrétaire a fait sa demande de mise à disposition du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.



# Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

## Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Place de la l'hôtel de ville – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18  
 adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr](mailto:Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr) - site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

### BUDGET GENERAL RIVIERE

#### Présentation des chiffres du compte administratif 2022 :

Investissement				RECETTES			
DEPENSES				RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Code	Libellé	Budget	Réalisé
020	Dépenses imprévues	10 568,67	0,00	001	Excédent d'investissement reporté	64 444,67	64 444,57
040	Opérations d'ordre transfert/ sections	4 049,42	4 049,42	040	Opérations d'ordre transfert/ sections	3 347,51	3 347,51
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	10	Dotation, fonds divers et reserves	701,91	0,00
204	Subventions d'équipement versées	21 400,00	0,00	13	Subventions d'investissement reçues	48 000,00	40 325,39
21	Immobilisations corporelles	70 476,00	43 208,63	45	Comptabilité distincte rattachée	45 300,00	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	45 300,00	0,00		<b>Total Général</b>	<b>161 794,09</b>	<b>108 117,47</b>
	<b>Total Général</b>	<b>161 794,09</b>	<b>47 258,05</b>				
	<b>Total des dépenses d'Investissement</b>		<b>47 258,05</b>		<b>Total des recettes d'Investissement</b>		<b>108 117,47</b>
					<b>Excédent Investissement à reporter</b>	<b>60 859,42</b>	
Fonctionnement				RECETTES			
DEPENSES				RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Code	Libellé	Budget	Réalisé
002	Déficit de fonctionnement reporté	13 236,54	13 236,54	013	Atténuations de charges	400	4 091,99
011	Charges à caractère général	98 950,00	55 246,95	042	Opérations d'ordre transfert/sections	4 049,42	4 049,42
012	Charges de personnel et frais assimilés	299 989,00	271 091,35	70	Rembt charges salariales SPANC	80 707,00	66 866,17
022	Dépenses imprévues	17 684,38	0,00	74	Dotations, subventions et participations	397 240,00	391 443,00
042	Opérations d'ordre transfert /sections	3 347,51	3 347,51	75	Autres produits de gestion courante	10	1,83
65	Autres charges de gestion courante	47 580,00	38 832,90	77	Produits exceptionnels	140,5	725,32
66	Charges financières	1 500,00	53,78		<b>Total des recettes de fonctionnement :</b>	<b>482 546,92</b>	<b>467 177,73</b>
67	Charges exceptionnelles	259,49	259,49				
	<b>Total Général</b>	<b>482 546,92</b>	<b>382 068,52</b>				
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>382 068,52</b>		<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>467 177,73</b>
					<b>Excédent fonctionnement à reporter</b>	<b>85 109,21</b>	
<b>Résultat 2022</b>							
	<b>Investissement</b>		<b>60 859,42</b>				
	<b>Fonctionnement</b>		<b>85 109,21</b>				
	<b>Excédent global</b>		<b>145 968,63</b>				

On constate un résultat excédentaire en section fonctionnement et investissement, Cet excédent s'explique en section de fonctionnement par la diminution de certaines dépenses : les frais de loyers, les frais de nettoyage des locaux, les frais de location de la machine à affranchir, les charges de personnel (mise à disposition d'un agent).

En section d'investissement, le résultat excédentaire s'explique par l'encaissement du solde de la subvention du sentier du Talaron, ainsi que de l'excédent reporté de 2021.

Rappelons que l'opération relative au sentier du Talaron a été achevée en 2022.



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents  
**Syndicat EYRIEUX - CLAIR**

1, Place de la l'hôtel de ville – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18  
 adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr](mailto:Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr) - site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

**Programmation des actions à inscrire au BP 2023 en fonctionnement – plan de financement des projets :**

Actions (Dépenses)		Subventions (Recettes)	
Intitulés	Montant	Financeurs	
Suivi OP renouvelée St Sauveur	5 000,00 €	30% (CONTREPARTIE Jergne) Agence de l'eau	20 à 40 % CDG07
OP écopâturage Mialan St Péray	7 000,00 €		
Restauration Ripisylve Mialan PH 1	17 000,00 €		
Restauration Ripisylve Mialan PH 2	22 000,00 €		
Plan Communication 2023	15 800,00 €	70 % Agence de l'eau	30 % SMEC
Etude faisabilité alternative au prélev/retenue (10 000 €/étude)	20 000,00 €	En attente modalités d'aide PDR/AE	

**Investissements à prévoir au BP 2023 montant TTC**

**Prévisions investissements hors opérations**

Un ajustement des dépenses doit être effectué à hauteur des recettes capitalisées (comprenant l'excédent de 64 444,67 €) afin d'équilibrer la section investissement en dépenses hors opération. Globalement, les montants seront répartis sur les chapitres suivants :

020 – Dépenses imprévues	10 597,62 €
20 – Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles (Mobilier, informatique)	25 000,00 €

**Prévisions investissements opérations d'équipement**

Opérations (Dépenses)		Subventions (Recettes)	
N° d'opération - Intitulés	Montant	Financeurs	
<b>10008</b> - Dipositif anti montaison Ecrevisses - Durnière (report 2022)	1 800,00 €	30 % (contrepartie JERGNE) Agence de l'eau	
<b>10009</b> - Dipositif anti montaison Ecrevisses - Autre 2023	1 800,00 €	30 % (contrepartie JERGNE) Agence de l'eau	



## Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

# Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Place de la l'hôtel de ville – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18  
adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr](mailto:Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr) - site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

### Prévisions pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers à inscrire au BP 2023, sont enregistrées au compte 4581 en dépenses et 4582 en recettes pour les mêmes montants.

Intitulés	Articles	Dépenses	Articles	Recettes
Rétablissement de la continuité seuils de la colonie et du moulin du pont	4581112	17 200,00 €	4582112	17 200,00 €
Rétablissement de la continuité écologiques sur le JERGNE (St Péray/Toulaud)	4581114	162 000,00 €	4582114	162 000,00 €
Plan de Gestion ZH la Guèze	4581115	7 500,00 €	4582115	7 500,00 €

### **Les charges de personnel**

Il sera tenu compte des évolutions statutaires, sociales, de l'augmentation des points indiciaires, ainsi que du taux de cotisation MNT qui passe de 1.28% à 1.32 % au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

D'autre part, l'instauration du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est prévue en juillet 2023, pour les cadres d'emploi des techniciens territoriaux et des ingénieurs, rappelons que le RIFSEEP est déjà mis en place pour les cadres d'emploi relevant de la filière administrative notamment pour les rédacteurs territoriaux et les adjoints administratifs.

Le syndicat a mené une réflexion globale sur l'ensemble des postes et des agents (contrats de droit public et privé) afin de garantir la cohérence de son nouveau régime indemnitaire.

L'instauration du RIFSEEP a été soumis pour avis au comité technique du centre de gestion, et le sera prochainement pour validation en Comité Syndical.

### Les postes subventionnés sur le budget rivière :

Chargée de mission coordination rivière, Technicien de rivière, Chargée de mission rivière.

Les demandes de subvention ont été déposées fin décembre 2022 pour un montant de 196 300 €, auprès de l'Agence de l'Eau pour les trois postes permanents.

### Les frais de personnel affectés au SPANC prévus au BP 2023

Frais de secrétariat : 7 400 €  
Charges de personnel : 55 538 €  
Charges sociales : 1 000 €

Total : 63 938 € (comptabilisé en recette de fonctionnement du budget général, et en dépenses de fonctionnement du budget SPANC).

### **Les charges financières**

Les perspectives pour 2023, correspondent aux remboursements des intérêts de la ligne de trésorerie ainsi que les remboursements des intérêts d'un éventuel emprunt destiné à financer les actions inscrit en investissement.

Le budget rivière n'a pas d'emprunt à ce jour



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents  
**Syndicat EYRIEUX - CLAIR**

1, Place de la l'hôtel de ville – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18  
adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr](mailto:Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr) - site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

Une ligne de trésorerie est ouverte à hauteur de 100 000 € pour pallier aux différés de paiement des subventions et des participations communales. Remboursement prévu au 31 juillet 2023. Aucun tirage sur cette ligne de trésorerie n'a été fait à ce jour.

Les charges générales ont été calculées au plus juste.

Afin de permettre de régler des dépenses non prévues à ce budget calculé au plus près des réalisations, un montant de 12 300,00 € a été inscrit en dépenses imprévues.

Compte-tenu des prévisions budgétaires, il est proposé de fixer les participations communales globales à 226 600 €.

**Tableau évolution des participations communales**

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	180 000	220 000	226 600

Compte tenu des opérations réelles et des opérations d'ordre (amortissements), le montant prévisionnel total (Dépenses/recettes) du budget fonctionnement 2023 s'élèvera à 495 465,00 € et pour le budget investissement il s'élèvera à 267 447,02 €, sous réserves des modifications issues du rapport d'orientations budgétaires.

***BUDGET SPANC***

Le service assainissement non collectif (SPANC) emploie à ce jour 1 technicien et 1 apprenti. Nous avons reçu la lettre de démission de la technicienne SPANC ; afin de respecter le préavis de deux mois, elle quittera le service le vendredi 7 avril 2023. Une offre d'emploi est ouverte pour le recrutement d'un technicien. Afin d'assurer une bonne continuité du service, un second technicien sera recruté à la fin du contrat de l'apprenti.

Le budget SPANC est autonome et les dépenses sont exclusivement financées par les redevances des usagers.



# Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

## Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Place de la l'hôtel de ville – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18  
 adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr](mailto:Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr) - site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

### Présentation des chiffres du compte administratif 2022 :

Investissement				RECETTES			
DEPENSES				RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Code	Libellé	Budget	Réalisé
020	Dépenses imprévues	1 252,66	0,00	001	Excédent d'investissement reporté	1 221,66	1 221,66
16	Emprunts et dettes assimilées	2 507,80	2 507,80	021	Virt de la section de fonctionnement	4 800,00	
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00	0,00	040	Opé. d'ordre de transfert entre section	1 758,91	1 758,91
21	Immobilisations corporelles	3 020,11	2 496,00	16	Emprunts et dettes sassimilées	15 000,00	15 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée	2 000,00	2 000,00	45	Comptabilité distincte rattachée	2 000,00	2 000,00
45			0,00		<b>Total Général</b>	<b>24 780,57</b>	<b>19 980,57</b>
	<b>Total Général</b>	<b>24 780,57</b>	<b>7 003,80</b>				
	<b>Total des dépenses d'Investissement</b>		<b>7 003,80</b>		<b>Total des recettes d'Investissement</b>		<b>19 980,57</b>
					<b>Excédent Investissement à reporter</b>	<b>12 976,77</b>	
Fonctionnement				RECETTES			
DEPENSES				RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Code	Libellé	Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	15 389,51	7 460,58	002	Excédent de fonctionnement reporté	9 397,83	9 397,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	80 707,00	66 866,17	70	Vte de prdts finis, prestations de services	92 000,00	84 552,00
022	Dépenses imprévues	839,83	0,00	77	Produits exceptionnels	3 000,00	3 760,28
023	Virt à la section d'investissement	4 800,00	0,00	78	Reprise sur amort déprec. Et prov.	170,00	552,00
042	Opérations d'ordre transfert /sections	1 758,91	1 758,91				
65	Autres charges de gestion courante	274,00	0,00				
66	Charges financières	524,58	136,37		<b>Total des recettes de fonctionnement :</b>	<b>104 567,83</b>	<b>98 262,11</b>
67	Charges exceptionnelles	274,00	0				
	<b>Total Général</b>	<b>104 567,83</b>	<b>76 222,03</b>				
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>76 222,03</b>		<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>98 262,11</b>
					<b>Excédent fonctionnement à reporter</b>	<b>22 040,08</b>	
	<b>Résultat 2022</b>						
	<b>Investissement</b>		<b>12 976,77</b>				
	<b>Fonctionnement</b>		<b>22 040,08</b>				
	<b>Excédent global</b>		<b>35 016,85</b>				

Le résultat excédentaire est en hausse par rapport à l'année 2021. Cela s'explique d'une part, par la maîtrise des charges générales et salariales et d'autre part, par la mise en place d'une nouvelle organisation et le rythme soutenu dans la réalisation des contrôles par les techniciens.

En 2022, les techniciens SPANC ont effectué 522 contrôles, (503 en 2021),

Répartition de ces contrôles :

- 257 diagnostics de l'existant
- 101 contrôles pour vente
- 77 contrôles de conception d'installation
- 87 contrôles de bonne exécution

Il reste approximativement 611 contrôles à réaliser pour la première campagne.

Le SPANC rembourse un emprunt de 10 000 € souscrit en 2019 sur 4 ans pour un véhicule, la dernière annuité de cet emprunt sera remboursée courant juin 2023. Un nouvel emprunt a été souscrit en 2022 d'un montant de 15 000 €, remboursable sur 5 ans dédié à financer l'achat du logiciel du SPANC.

La ligne de trésorerie souscrite en juillet 2022, à hauteur de 50 000 € pour une durée de 1 an, sera remboursé en juin 2023, cette ligne n'a pas encore été utilisée à ce jour.



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents  
**Syndicat EYRIEUX - CLAIR**

1, Place de la l'hôtel de ville – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18  
adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr](mailto:Eyrieux.Claire@eyrieux-clair.fr) - site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

Une nouvelle ligne de trésorerie sera renégociée à son échéance pour une durée de 1 an pour palier au différé de paiement des redevances.

Deux ordinateurs portables ont été achetés pour le service SPANC, ainsi que le logiciel de gestion ANC. Les techniciens ont suivi deux jours de formation à l'utilisation de ce nouveau logiciel.

### **Les prévisions au BP 2023**

#### **Section fonctionnement :**

Le montant du budget fonctionnement pour 2023 s'élèvera à 97 040.08 € en dépenses et en recettes (excédent 2022 de 22 040.08 € inclus).

Dont Charges à caractère général : 22 850.00 €

Dont Charges de personnel et frais assimilés : 63 738,10 €

Charges de gestion courante : créance admise en non-valeur de 685 €

Dont Charges financières, intérêts ligne de trésorerie, échéance emprunt et ICNE : 508.87 €

#### **Dépenses d'ordres :**

Virement section investissement : 5 000 €

Amortissement : 2 258.91 €

Dépenses imprévues : 2 000.00 €

**Les recettes de fonctionnement** se répartissent à raison de 70 000 € de redevances, de 5 000 € de majoration de redevance, et de 22 040.08 € d'excédent reporté.

#### **Section investissement :**

Le montant du budget investissement pour 2023 s'élèvera en dépenses et en recettes à 21 955.35 € (excédent 2022 inclus de 12 976.77 €)

Dont en dépenses :

Remboursement emprunt : 6 917.35 €

Immobilisations incorporelles : 14 238,00 € (Paiement facture du logiciel)

Immobilisations corporelles : 800.00 €

Les recettes d'investissement se répartissent à raison de : 12 976,77 € d'excédent d'investissement reporté, 1 720,47 € de Dotation, 5 000 € virement de la section fonctionnement et 2 258.11 € en amortissements.

Vu le mercredi 15 février 2023

**Le Président du Syndicat Mixte Eyrieux Clair,  
Christophe GAUTHIER**

